

En Alberta, des groupes environnementaux, l'industrie, les universités et le gouvernement provincial sont à élaborer conjointement une stratégie sur la conservation des forêts. Les consultations se poursuivront tout au long de l'année 1995, et un projet de stratégie sera présenté au gouvernement provincial en 1996.

experts, quatre engagements fondamentaux exigent une attention particulière : terminer la classification écologique des sols forestiers; compléter un réseau d'aires protégées représentatives des forêts du Canada; établir des inventaires forestiers qui livrent de l'information sur toute la gamme des valeurs de la forêt; enfin, élaborer des indicateurs nationaux de l'aménagement durable des forêts. Une seconde évaluation, menée encore une fois par un organisme indépendant, sera faite à la fin de la période de mise en oeuvre de la stratégie, soit en 1997.

Parallèlement à la stratégie nationale, de nombreuses provinces mettent en oeuvre des initiatives supplémentaires reposant sur leurs propres stratégies. Par exemple, après cinq années d'échanges avec des groupes d'intérêt, le Québec a adopté sa propre stratégie intitulée *Aménager pour mieux protéger les forêts*. Axée sur la promotion du développement durable, cette stratégie vise : à maintenir la production forestière et les activités socio-économiques; à respecter les composantes biophysiques; à réduire au minimum ou à éliminer, si possible, l'utilisation des pesticides dans les zones forestières; enfin, à favoriser une utilisation harmonieuse de toutes les ressources forestières. Dans le cadre de cette stratégie, on mène actuellement des recherches sur les essences particulièrement vulnérables et sur les écosystèmes forestiers fragiles.

Critères et indicateurs pour l'aménagement durable des forêts boréales et tempérées

Sous la direction du Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF), on tente actuellement d'établir des critères environnementaux, économiques et sociaux définissant l'aménagement durable des forêts du Canada; de créer une série d'indicateurs mesurables; finalement, de déterminer quelles modifications devront être apportées à l'information et à la collecte des données au pays pour qu'on puisse rendre compte de l'état des indicateurs. Un large éventail de groupes d'intérêt participent à cet exercice, y compris les gouvernements, l'industrie, des groupes environnementaux, des groupes sociaux et religieux, les Autochtones et des experts du domaine scientifique et technique. Ce travail devrait être terminé d'ici le début de l'année 1995.

À l'échelle internationale, le Canada joue un rôle de premier plan dans la détermination de critères et d'indicateurs pour l'aménagement durable de toutes les forêts boréales et tempérées. De concert avec d'autres pays, le Canada poursuit les recherches à partir des résultats issus du colloque tenu, à Montréal, sous les auspices de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Le Canada a pris part aux discussions qui ont conduit à l'approbation des critères et des indicateurs concernant les forêts boréales et tempérées d'Europe.

Forêts modèles

Un réseau de 10 forêts, de dimensions convenables, a été établi dans les 5 principales écozones forestières du Canada. Elles couvrent au total environ 6 millions d'hectares et représentent diverses valeurs telles que la faune, la biodiversité, les bassins versants,